

**COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE**  
**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**  
**31 mars 2021**

# COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

## RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 mars 2021

### SOMMAIRE

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9 - 14
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Programmes	15
Annexe B - Fonctionnement	15
Annexe C - Projet Berce du Caucase	16
Annexe D - Projets agricoles	16
Annexe E - Projet Inondations	16
Annexe F - Système de surveillance de la rivière Chaudière	16
Annexe G - Autres projets	17

## **RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT**

Aux membres de  
**COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Comité de bassin de la rivière Chaudière, qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

### *Conclusion*

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Comité de bassin de la rivière Chaudière au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Lachance Parent CPA Inc.*<sup>1</sup>

St-Bernard, le 19 mai 2021

---

<sup>1</sup> Par Marylène Guay, CPA auditrice, CA

# COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

## RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

Page 4

	2021	2020
<b>Produits</b>		
Fonctionnement		
- Subvention MDDELCC	133 265 \$	332 960 \$
- Subvention à l'emploi	31 056	14 000
- Subventions salariales d'urgence du Canada	230 095	-
- Subvention d'urgence du Canada pour le loyer	3 529	-
- Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	20 000	-
- Cotisations annuelles	2 450	2 050
- Activités et commandite	677	3 182
- Mandats contractuels	70 362	32 910
- Intérêts	1 895	13 152
- Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>3 359</u>	<u>1 777</u>
	496 688	400 031
Programmes (annexe A)	<u>412 236</u>	<u>404 232</u>
	<u>908 924</u>	<u>804 263</u>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement (annexe B)	405 300	392 737
Programmes		
- Projet Berce du Caucase (annexe C)	270 255	291 926
- Projets agricoles (annexe D)	15 884	47 312
- Projet Inondations (annexe E)	4 923	10 957
- Système de surveillance de la rivière Chaudière (annexe F)	2 836	4 327
- Autres projets (annexe G)	<u>126 838</u>	<u>34 288</u>
	<u>826 036</u>	<u>781 547</u>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<u>82 888</u> \$	<u>22 716</u> \$

Non audité

**COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE****ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

Page 5

			<b>2021</b>	<b>2020</b>
	<b>Investi en immobilisations corporelles</b>	<b>Non affecté</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
<b>Solde au début</b>	46 174 \$	72 013 \$	118 187 \$	95 471 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(14 528)	97 416	82 888	22 716
Investi en immobilisations corporelles	<u>14 134</u>	<u>(14 134)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Solde à la fin</b>	<u><u>45 780</u></u> \$	<u><u>155 295</u></u> \$	<u><u>201 075</u></u> \$	<u><u>118 187</u></u> \$

Non audité

# COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

## BILAN

AU 31 MARS 2021

Page 6

	2021	2020
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	95 884 \$	- \$
Débiteurs (note 4)	40 977	61 909
Subventions gouvernementales à recevoir	203 690	15 653
Frais payés d'avance	4 528	4 474
Placement réalisable au cours du prochain exercice	<u>-</u>	<u>500 000</u>
	345 079	582 036
<b>Actif à long terme</b>		
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>57 416</u>	<u>61 169</u>
	<u>402 495 \$</u>	<u>643 205 \$</u>

### POUR LE CONSEIL

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

Non audité

**COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE****BILAN****AU 31 MARS 2021**

Page 7

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Découvert bancaire	- \$	12 515 \$
Emprunts bancaires (note 6)	1 704	101 207
Créditeurs (note 7)	57 886	80 999
Produits perçus d'avance	90 194	305 289
Avance d'un particulier	<u>-</u>	<u>10 013</u>
	.....149.784	.....510.023
<b>Passif à long terme</b>		
Dette à long terme (note 8)	40 000	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>11 636</u>	<u>14 995</u>
	.....51.636	.....14.995
	.....201.420	.....525.018
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations corporelles	45 780	46 174
Non affecté	<u>155 295</u>	<u>72 013</u>
	.....201.075	.....118.187
	<u>402 495</u> \$	<u>643 205</u> \$

**Non audité**

**COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

Page 8

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	82 888 \$	22 716 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	17 887	12 199
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(3 359)</u>	<u>(1 777)</u>
	97 416	33 138
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 3)	<u>(405 367)</u>	<u>(415 939)</u>
	.....(307 951)	.....(382 801)
<b>Activités d'investissement</b>		
Réalisation de placement	500 000	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(14 134)</u>	<u>(52 872)</u>
	.....485 866	.....(52 872)
<b>Activités de financement</b>		
Variation nette des emprunts bancaires	(99 503)	100 324
Avance d'un particulier	(10 013)	10 013
Augmentation de la dette à long terme	40 000	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>16 275</u>
	.....(69 516)	.....126 612
<b>Augmentation (diminution) de l'encaisse</b>	108 399	(309 061)
<b>Encaisse (découvert bancaire) au début</b>	<u>(12 515)</u>	<u>296 546</u>
<b>Encaisse (découvert bancaire) à la fin</b>	<u>95 884</u> \$	<u>(12 515)</u> \$

Non audité

## **1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme, constitué en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif et, de ce fait, n'est pas assujéti à l'impôt sur les bénéfices. Il a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière, afin de favoriser la pérennité de la ressource eau, par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

### **Comptabilisation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits inclus dans les programmes sont constatés lorsque les services sont rendus à condition qu'il y ait une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix soit déterminé ou déterminable et que le recouvrement soit raisonnablement sûr.

### **Ventilation des charges**

Les coûts directs de fonctionnement, autres que les salaires, sont imputés à chaque programme concerné. Les salaires et charges sociales sont imputés aux programmes selon les heures travaillées aux activités des programmes concernés. Pour certains programmes, l'imputation des salaires est limitée à l'excédent des produits du programme sur les coûts directs de fonctionnement, l'excédent du temps consacré au programme étant absorbé par le fonds de fonctionnement.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Instruments financiers***Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués au coût.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions gouvernementales à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des emprunts bancaires, des créditeurs et de la dette à long terme.

*Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	<b>Méthodes</b>	<b>Taux</b>
Mobilier et agencement	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Matériel et outillage	Dégressif	30 %

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Dépréciation des actifs à long terme**

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**Apports reportés**

Les subventions reçues pour les acquisitions d'immobilisations corporelles sont inscrites à titre d'apports reportés et comptabilisées aux produits sur la même base d'amortissement que les immobilisations corporelles acquises.

**3. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT**

	2021	2020
Débiteurs	20 932 \$	(5 992) \$
Subventions gouvernementales à recevoir	(188 037)	10 029
Frais payés d'avance	(54)	(3 507)
Créditeurs	(23 113)	60 593
Produits perçus d'avance	<u>(215 095)</u>	<u>(477 062)</u>
	<u>(405 367) \$</u>	<u>(415 939) \$</u>

**4. DÉBITEURS**

	2021	2020
Clients	40 552 \$	48 143 \$
Taxe sur les produits et services	-	1 869
Taxe de vente du Québec	-	333
ROBVQ	425	425
Intérêts courus	<u>-</u>	<u>11 139</u>
	<u>40 977 \$</u>	<u>61 909 \$</u>

**COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE****NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 MARS 2021**

Page 12

**5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

			<b>2021</b>	<b>2020</b>
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Mobilier et agencement	16 191 \$	12 999 \$	3 192 \$	3 568 \$
Améliorations locatives	37 616	11 284	26 332	33 855
Matériel informatique	73 712	47 903	25 809	23 187
Matériel et outillage	<u>5 459</u>	<u>3 376</u>	<u>2 083</u>	<u>559</u>
	<u>132 978 \$</u>	<u>75 562 \$</u>	<u>57 416 \$</u>	<u>61 169 \$</u>

L'amortissement de l'exercice est de 17 887 \$ (12 199 \$ en 2020).

**6. EMPRUNTS BANCAIRES**

L'emprunt bancaire, au montant de 17 \$, autorisé à 85 000 \$, est renégociable annuellement et les intérêts au taux préférentiel plus 5 % sont payables mensuellement.

La carte de crédit bancaire, au montant de 1 687 \$, autorisée à 10 000 \$, est renégociable annuellement et les intérêts au taux préférentiel plus 5 % sont payables mensuellement.

**7. CRÉDITEURS**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Fournisseurs et frais courus	21 151 \$	52 089 \$
Salaires à payer	21 593	16 302
Sommes à remettre à l'État	<u>15 142</u>	<u>12 608</u>
	<u>57 886 \$</u>	<u>80 999 \$</u>

**8. DETTE À LONG TERME**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Emprunt bancaire dans le cadre du Programme EDC - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt, garanti par le Gouvernement du Canada, sans modalité de remboursement, échéant le 31 décembre 2022	<u>40 000 \$</u>	<u>- \$</u>

**Non audité**

**8. DETTE À LONG TERME (suite)**

Les versements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2022	-	\$
2023	40 000	\$

**9. ENGAGEMENT**

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 59 091 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2022	17 331	\$
2023	17 678	\$
2024	18 032	\$
2025	6 050	\$

**10. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

L'organisme dépend du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques pour le financement de son fonctionnement.

**11. INSTRUMENTS FINANCIERS****Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2021 sont détaillés ci-après.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux effets à recevoir.

## **11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. Environ 64 % du total des débiteurs est à recevoir de deux clients.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

### **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

## **12. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

**COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

Page 15

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>ANNEXE A - PROGRAMMES</b>		
Projet Berce du Caucase	270 256 \$	293 165 \$
Projets agricoles	16 567	58 943
Projet Inondations	7 983	19 375
Système de surveillance de la rivière Chaudière	2 836	4 327
Autres projets	<u>114 594</u>	<u>28 422</u>
	<u>412 236</u> \$	<u>404 232</u> \$
<b>ANNEXE B - FONCTIONNEMENT</b>		
Charges liées à la subvention MDDELCC		
- Salaires et avantages sociaux	190 095 \$	214 050 \$
- Formation	2 589	1 200
- Services contractuels	4 469	62 500
- Amortissement des immobilisations corporelles	8 174	12 199
- Loyer	16 992	17 437
- Assurances	1 675	1 808
- Fournitures	1 865	3 650
- Associations	1 575	1 149
- Télécommunications	2 740	1 936
- Publicité	5	1 971
- Déplacements et représentation	1 440	12 045
- Papeterie	6 247	7 318
- Honoraires professionnels	3 296	4 907
- Financement Association des riverains	1 947	2 250
- Intérêts et frais bancaires	<u>1 035</u>	<u>1 692</u>
	----- 244 144	----- 346 112
Autres charges de fonctionnement		
- Salaires et avantages sociaux	134 627	42 845
- Services contractuels	11 935	156
- Amortissement des immobilisations corporelles	9 332	-
- Assurances	1 200	-
- Publicité	292	-
- Déplacements et représentation	1 904	3 377
- Papeterie	1 866	-
- Frais bancaires	<u>-</u>	<u>247</u>
	----- 161 156	----- 46 625
	<u>405 300</u> \$	<u>392 737</u> \$

**Non audité**

**COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

Page 16

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>ANNEXE C - PROJET BERCE DU CAUCASE</b>		
Salaires et avantages sociaux	88 603 \$	95 338 \$
Services contractuels	-	11 938
Papeterie	2 594	823
Subventions aux OBV	160 536	175 352
Publicité	90	232
Déplacements et représentation	5 128	5 138
Formation	-	1 290
Fournitures	4 998	1 815
Location d'équipement	7 925	-
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>381</u>	<u>-</u>
	<u>270 255</u> \$	<u>291 926</u> \$
<b>ANNEXE D - PROJETS AGRICOLES</b>		
Salaires et avantages sociaux	15 353 \$	28 555 \$
Formation	-	211
Fournitures	276	12 381
Déplacements et représentation	255	2 952
Dépenses pour activités et projets	<u>-</u>	<u>3 213</u>
	<u>15 884</u> \$	<u>47 312</u> \$
<b>ANNEXE E - PROJET INONDATIONS</b>		
Salaires et avantages sociaux	4 644 \$	9 420 \$
Fournitures	-	898
Déplacements et représentation	108	604
Papeterie	19	35
Formation	<u>152</u>	<u>-</u>
	<u>4 923</u> \$	<u>10 957</u> \$
<b>ANNEXE F - SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE</b>		
Salaires et avantages sociaux	2 670 \$	4 155 \$
Déplacements et représentation	<u>166</u>	<u>172</u>
	<u>2 836</u> \$	<u>4 327</u> \$

Non audité

**COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

Page 17

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>ANNEXE G - AUTRES PROJETS</b>		
Salaires et avantages sociaux	84 808 \$	20 595 \$
Services contractuels	1 096	3 005
Formation	-	369
Travaux mécanisés	1 618	2 504
Location d'équipement	2 136	-
Fournitures	26 340	4 131
Déplacements et représentation	2 986	1 477
Papeterie	1 346	137
Honoraires professionnels	<u>6 508</u>	<u>2 070</u>
	<u>126 838</u> \$	<u>34 288</u> \$

**Non audité**